

Le 7 mai 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 mai 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, en ajoutant la période de questions qui a été oubliée.

Les élus ayant tous reçu une copie des derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

| | | | | |
|-------------------|--------------------|-------------|----------------------|----------|
| Nous avons reçu : | taxes | 9 289,94 \$ | commandite parc | 1 202,00 |
| | Remb. frais | 5,00 | sub. biblio. | 198,00 |
| | Internet | 175,00 | location | 30,00 |
| | Coop. remb. papier | 77,46 | remb. employé eau | 352,10 |
| | Voirie 2011 | 4 000,00 | permis | 150,00 |
| | Photocopies | 11,80 | remb. photo. + poste | 50,34 |

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

| | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|-------------|
| MRC Arthabaska | 3 ^e versement quote-part | 9 087,00 \$ |
| Croix-Rouge Canadienne | contribution annuelle | 150,00 |
| Carrière Sts-Marthurs | gravier | 642,71 |
| Buropro | papeterie | 403,34 |
| CRSBP | bibliothèque | 16,68 |
| Échelles Thibault | inspection | 190,86 |
| Régie inter. sanitaire des Hameaux | | 1 879,42 |
| Télébec | usine | 178,45 |
| Vic Mini Moteur | batterie pompe incendie | 56,28 |
| Centre de l'Auto | vérification avant licence citerne | 841,61 |
| Signo Tech | attaches panneaux | 56,62 |
| Christiane Leblanc | | 1 589,48 |
| Receveur général Canada | | 560,86 |
| Mario St-Cyr | all. dép. | 400,00 |
| | loc. mach. avril | 500,00 |
| | km | 45,90 |
| Excavation Marquis Tardif | creusage ponceaux | 91,98 |
| Garage A. Taschereau | essence | 34,81 |
| Gesterra | vidange avril | 931,01 |
| J.U. Houle | matériel aqueduc rang 1 centre | 592,60 |
| Noël Côté | all. dép. cell. bureau | 290,00 |
| Gilles Leblanc | c.c. avril | 100,00 |
| Postes Canada | 200 timbres | 140,26 |
| A.D.M.Q. | congrès Québec, 6-7-8 juin | 517,38 |
| Coop. Bois-Francs | garage | 310,34 |
| Buropro | repayé Coop. | 106,76 |
| Alain René | internet | 195,46 |
| Postes Canada | circulaire | 29,34 |
| Réseau Mobilité Plus | | 88,94 |

| | | | |
|--|----------------------------------|------------------------|---------------------|
| Chem Action | aqueduc | 60,94 | |
| Chargées de projet | avril | 639,50 | |
| Coop. Ham-Nord | aqueduc | 68,49 | |
| France Mc Sween | km | 108,00 | |
| | équip. bureau | 74,71 | |
| Lise Nolette | km | 69,75 | |
| Médias Transcontinental | annonce amendement schéma zonage | 191,78 | |
| Hydro Québec | éclairage | 183,44 | |
| Sogetel | c.c. | 69,83 | |
| | bureau | 136,10 | |
| | internet | 574,87 | |
| Buropro | repayé par comité récréatif | 57,75 | |
| | pour la bibliothèque | 51,94 | |
| Rogers | 2 téléphones | 71,05 | |
| Pratique pompiers avril | 6 pers. x 25h x 12,50\$/h | 312,50 | |
| Schéma couverture de risques + test de pompe + réunion | | 500,00 | |
| Laboratoires d'analyses S.M. | | 80,48 | |
| Pierre Gauthier | | km | 46,80 |
| Maxime Leclerc | | caisse papier toilette | 64,00 |
| André Langlois | | aide voirie | 250,00 |
| Jean-Philippe Morin | | émondage arbres grotte | 400,00 |
| Total | | | <u>24 040,02 \$</u> |

+ salaire des employés 1 793,16 \$

Avis de motion est donné par M. Guy Hudon pour faire le règlement numéro 342, pour établir la limite de vitesse des véhicules routiers sur la rue Principale.

Budget voirie été : soumission pour l'asphalte, attendre la lettre de M. Vallières pour le budget accordé pour l'entretien routier municipal.

01-05-12 DELAI PROJET FAMM

Il est proposé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter aux résolutions numéro 14-03-12 et 04-04-12 que pour les projets FAMM, la date limite est le 30 octobre 2012.

Suivi service incendie, incluant entente rang 10 : on va demander des éclaircissements à Madame Thérèse Lemay suite à leur rencontre, et un possible échange pour desservir un secteur particulier avec la Régie des 3 Monts. Retour à l'ajournement.

On fera la récupération des pneus en mai ou juin, une circulaire sera envoyée sous peu.

02-05-12 DEMANDE DE LOTISSEMENT M. JULIEN CÔTÉ

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. Julien Côté, en vue de vendre une partie du lot P-21F, d'une superficie d'environ 2 115 mètres carrés. Ce projet est conforme à notre règlement de zonage.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire des reçus de charité pour les personnes qui ont donné des dons pour la réalisation du projet parc.

Suivi MADA : notre projet en est à une première sélection pour des fins d'analyses. Il y aura une rencontre demain soir avec les chargées de projet pour réviser le tout et établir les priorités de la municipalité, retour à l'ajournement.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à une rencontre de la MRC à St-Valère, le 17 mai. Différents sujets seront abordés.

03-05-12 RÉPARATION DE LA TOITURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Suite à une soumission, il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Les Couvertures Dumoulin de St-Christophe d'Arthabaska pour la rénovation de la toiture du centre communautaire, incluant l'entrée du bureau municipal et la véranda en avant, au coût de 8 550 \$ plus les taxes.

Plan stratégique de la MRC, pour vendre la région : il y aura une rencontre le 30 mai avec le conseil municipal.

04-05-12 Finale des jeux du Québec—hiver 2015—Drummondville

CONSIDÉRANT que la venue, à l'hiver 2015, de la Finale des Jeux du Québec à Drummondville dans la région du Centre-du-Québec représente à nos yeux une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et également de connaître des jeunes des autres régions du Québec, pendant les 10 jours de ce grand évènement sportif typiquement québécois ;

CONSIDÉRANT que cet évènement permettra de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des citoyens de tous les âges et de mettre en valeur la culture de l'endroit, son patrimoine, ses institutions et ses artistes.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, de concert avec le milieu organisateur, la région et le sport fédéré, en conformité avec les modalités entendus aux Jeux du Québec, s'engagent à :

- Appuyer la Ville de Drummondville dans ses démarches pour l'obtention de la 50^e Finale de Jeux du Québec d'hiver 2015 ;
- Promouvoir la Finale des Jeux du Québec-Hiver 2015. C'est-à-dire informer ses citoyens de la programmation de la Finale des Jeux du Québec.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, subvention 2012, 93 657 \$.

05-05-12 APPUI GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une résolution et une lettre d'appui à Mme Mélisa Provencher, afin de la soutenir dans sa demande d'ajouter 6 places supplémentaires à sa garderie subventionnée.

Madame Geneviève Boutin s'occupe de faire signer une pétition concernant cette demande de garderie, qu'on pourra envoyer en même temps que la lettre.

06-05-12 CAMÉRA DE SURVEILLANCE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à M. Alain René, pour l'achat et l'installation d'une nouvelle caméra de surveillance pour le passage des camions de sable sur le 1^{er} rang sud, au coût de 2 502 \$ plus taxes ; elle devra être installée à un endroit stratégique afin d'éviter le bris ou le vol.

5 à 7 à Sherbrooke, avec la firme d'avocats de la municipalité, le 17 mai, on ne pense pas y aller.

Inscrire l'information sur les bénévoles Croix-Rouge dans le petit journal.

Demande d'un propriétaire pour enlever du sable dans la rivière au Domaine Mont Sévigny : lui répondre que ce n'est pas de la juridiction de la municipalité, ça prend une étude, il y a des frais, etc.

On devra terminer le balayage de rue, soit on rappelle la compagnie ou on le fait à l'interne.

On demande des nouvelles de la Coop : Mme Allard nous parle d'un franc succès depuis l'ouverture du 3 mai dernier ; de plus, l'entreprise s'est méritée un prix de 1 500 \$ dans le cadre du concours québécois en entrepreneuriat, catégorie économie sociale, pour la mobilisation de la population à ce beau projet. La prochaine étape de ce concours, Québec le 20 juin, 5 000 \$ en prix.

M. Lavigne nous parle de Pêche Nicolet : il y aura une rencontre de l'AGA, mardi le 15 mai à 19 heures au centre communautaire. On parle de l'engagement d'un biologiste, des projets estivaux, etc. Également la visite de RDS pour un reportage lundi le 14 mai.

Demande de commandite : on privilégie les jeunes de la municipalité.

Assemblée annuelle, réseau Biblio. 2 juin à Nicolet : personne de disponible.

Dépliant intitulé *les véhicules hors route et le milieu municipal*, disponible au bureau municipal.

Inspection des ponts situés sur le réseau municipal : à transmettre à l'inspecteur de voirie.

Il est proposé par Mme Johanne Allard d'ajourner l'assemblée au 14 mai, 19h30.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

L'assemblée se termine à 20 h 40.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard

Seconder par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

